



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 22 FÉVRIER 2024
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 25.01.2024
2. Police / Arrêtés de police – Prise de connaissance
3. Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) – Démission de la présidente et élection d'une présidente et d'un vice-président
4. Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) – Désignation d'un nouveau membre effectif
5. Jeunesse / Convention de partenariat avec la Maison des Jeunes de la Basse-Meuse dans le cadre de l'organisation d'une permanence à la salle polyvalente de l'école de Warsage et d'ateliers self-défense à la salle des sports de l'école de Warsage - Ratification
6. Enseignement/ Promotion de la Santé à l'Ecole - Convention-cadre 2024-2030 - Adhésion
7. Plan de Cohésion Sociale n° 3 / 2020-2025 – Rapport financier 2023 - Approbation
8. Finances / Budget ordinaire et extraordinaire 2024 - Approbation – Ratification des modifications
9. Finances / Marché de travaux – Réfection de la cour primaire de l'école de Dalhem – Approbation des conditions et du mode de passation
10. Patrimoine communal / Permis d'urbanisation communal Clos du Grand Sart à Mortroux – Vente de 3 lots à bâtir – Accord pour signature de 3 compromis

HUIS CLOS

11. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du 25.01.2024
12. Personnel communal / Désignations et remplacements - Ratifications

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,**
le JEUDI 22 FÉVRIER 2024
à 20H00*

ORDRE DU JOUR

13. Personnel communal définitif – Directrice générale – Mise à la retraite
14. Enseignement / Personnel enseignant maternel et primaire – Désignations à titre temporaire - Ratifications
15. Enseignement / Communication – Personnel enseignant définitif – Mise à la pension temporaire pour inaptitude physique

Dalhem, le 13 février 2024.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

J. LEBEAU

A. DEWEZ